

ICANN73 | Forum virtuel de la communauté – Séance sur les politiques de l’At-Large 2 : cadre de priorisation : examen de l’outil de l’ALAC pour l’évaluation des priorités
Mardi 8 mars 2022 – 14h30 à 16h00 AST

MICHELLE DESMYTER: Cette session va commencer, veuillez lancer l’enregistrement.

Bonjour et bienvenue à la séance At-Large sur la priorisation et sur l’évaluation faite par l’ALAC. Je suis responsable de la participation à distance pour cette séance.

Veuillez noter que cette séance est enregistrée et qu’elle suit les normes de comportement attendues par l’ICANN.

Au cours de cette session les questions et commentaires soumis dans le chat ne seront lus à voix haute que s’ils sont présentés sous la forme appropriée, comme indiqué dans le chat. Je lirai les commentaires et questions à haute voix pendant le temps fixé par le président ou le modérateur de cette session.

L’interprétation pour cette séance comprendra l’anglais, le français et l’espagnol. Cliquez sur l’icône d’interprétation dans Zoom et sélectionnez la langue que vous écouterez dans cette réunion.

Si vous souhaitez prendre la parole, veuillez la main dans la salle Zoom et à l’appel de votre nom par l’animateur de la séance, veuillez ouvrir votre micro et prendre la parole. Avant de prendre la parole, assurez-vous d’avoir sélectionné la langue dans laquelle vous allez vous

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

exprimer dans le menu d’interprétation. Indiquez votre nom pour l’enregistrement et la langue dans laquelle vous allez vous exprimer si vous parlez une autre langue que l’anglais. Veillez à mettre en sourdine tous les autres appareils et notifications. Parlez clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation précise.

Cette session comprend une transcription automatique en temps réel. Donc allez sur Zoom et signez avec votre nom et votre prénom, vous serez retiré de la séance si vous ne vous enregistrez pas sur Zoom avec vos noms et prénoms.

Je passe la parole à Cheryl Langdon-Orr.

CHERYL LANGDON-ORR : Michelle va nous aider avec la présentation aujourd’hui, avec bien sûr beaucoup de diapositives et beaucoup trop d’informations. Cependant, nous allons nous y retrouver.

Donc au cas où vous n’avez pas suivi le titre de cette séance, nous sommes ici à l’ICANN 73 et nous allons faire une mise à jour sur sous-groupe dédié aux recommandations du travail sur la priorisation. Nous allons parler avec le groupe de travail de l’OFB, donc les opérations des finances et du budget.

Donc, vous allez entendre un certain nombre de membres de notre groupe et des sous-groupes. Nous allons vous parler des grandes lignes, du gros travail que nous avons fait. Il s’agit d’un exercice social, et bien sûr, dans ce sens, nous voulons vous apporter un petit échantillonnage

de ce que l’on va faire dans l’avenir et, bien sûr, à partir de notre perspective à l’At-Large.

Prochaine diapo.

Notre plan de la séance, aujourd’hui, va comprendre 4 parties. Dans la première partie, nous allons être tous là, toutes les personnes du sous-comité OFB, et nous allons parler des grandes lignes de notre travail, certains des processus et méthodologie utilisés, nous allons vous donner une idée des données saisies et des délibérations à ce jour.

Ensuite, nous allons passer d’une section à l’autre et parler des recommandations des résultats de l’outil d’évaluation des priorités de l’ALAC. Et nous allons parler de ce qu’on appelle l’APAT, l’étude et évaluation, et ça va être l’APAT à partir d’aujourd’hui.

La deuxième partie, on a 30 minutes pour cela, est dédiée aux approches de l’organisation de l’ICANN, des considérations spécifiques à l’organisation. Nous aurons beaucoup de considérations dont on va parler. Nous espérons que nous pourrions en discuter facilement. Nous allons parler de toutes ces considérations qui sont mises en œuvre dans le planning journalier.

Ensuite, sur la troisième diapo, Michelle s’il vous plaît, ce que l’on a fait c’est que depuis que l’on a commencé cet exercice en novembre 2020, durant une réunion présentielle – vous vous rappelez de ces réunions pré-sentielles, on en a eu une à ce moment-là – on a pratiqué cet exercice et on a fait une liste de toutes les recommandations variées qui étaient ressorties des efforts transcommunautaires et aussi toutes celles qui

étaient ressorties des itérations du modèle multipartite. Nous nous sommes retrouvés de façon hebdomadaire depuis décembre 2020 et nous avons fait ainsi une analyse de toutes ces recommandations.

Prochaine diapo, Michelle, s’il vous plait.

Si vous voulez en savoir un peu plus, voilà donc, il y a l’espace de travail Wiki qui répertorie tout ce que nous avons fait, les messages, l’historique, les présentations, tous les enregistrements.

Et surtout, je voudrais vous rappeler que nous avons des membres centraux qui ont beaucoup travaillé. Nous avons aussi des membres qui ont contribué. Ces membres qui ont contribué sont essentiels dans notre processus et nous croyons vraiment que nous tirons le plus d’information possible de ces exercices et pour tout ce qui est lié aux priorisations au sein de l’ALAC et de l’At-Large.

Nous avons ânonné des experts dans différents sujets, différentes thématiques. Nous avons mis à jour des recommandations et nous avons discuté avec ces experts et tous les leaders sur tout ce qui est détail, les évidences et toutes les preuves que nous avons pu utiliser.

Prochaine diapo s’il vous plait.

Oui, cela a été énormément de travail, bien sûr, et nous avons commencé cet exercice d’équilibre avec 201 recommandations. Donc ce qu’on a fait c’est qu’on a appliqué un filtre à notre discussion. Nous avons regardé un petit peu comment on allait pouvoir évaluer les

choses et nous avons parlé de l’effort, de l’urgence et de la priorité en général. Et nous avons fait cela pour chaque recommandation.

Prochaine diapo s’il vous plait. Vous pouvez cliquer encore une fois.

Oui, alors, l’outil APAT que l’on a développé avait cette allure en juillet 2021, c’était vraiment un ensemble de colonnes tout à fait simple pour pouvoir faire un peu le triage et une évaluation de chaque recommandation.

Vous pouvez cliquer de nouveau, Michelle ?

Nous nous sommes rendu compte rapidement que nous allions avoir plus de granularité. Donc on s’est dit que c’était trop petit, que ce n’était pas possible de lire, etc. On avait donc besoin de pouvoir lire toutes ces informations. Et donc certains de ces documents ont beaucoup de colonnes et maintenant on peut avoir vraiment des rapports assez détaillés et responsables, à savoir où ce qui a été recommandé, où les progrès sont faits. Et donc ainsi on a eu la capacité d’analyser les progrès qui ont été faits durant les mises en œuvre.

Donc, tous ces points de données que nous utilisons au sein de cet outil nous ont permis de créer quelque chose qui va nous être très utile. Ce sont bien sûr des étapes de début, nous en sommes au stade départ, nous aurons des délibérations à ce sujet. Mais en attendant nous avons une bonne idée de ce qu’il se passe et nous avons des informations qui sont assez détaillées et qui nous permettront de bien comprendre afin de développer une certaine confiance, une compréhension sur ce que nous faisons.

Prochaine diapo. Alors, encore une fois merci.

Ce que l’on veut faire c’est de pouvoir comprendre et trier les prochaines priorisations, c’est-à-dire faire cet exercice de priorisation qui soit simple, traditionnel. Et là on a choisi cette formule avec 4 quarts. Et, à notre avis, notre priorisation nous permet d’essayer d’argumenter de la meilleure manière et d’être rationnels avec ce qu’on a, ce qu’on devrait avoir, ce qu’on pourrait avoir et ce que l’on n’a pas.

Et, si vous cliquez une fois de plus, Michelle, la chose la plus importante lorsqu’on considère cela, on doit considérer les ressources et les circonstances.

Un autre clic pour avoir notre prochaine diapo, merci Michelle.

Voilà donc les informations qu’on en a tirées. Nous avons pu mettre en ordre les données avec les données basses, médiums et élevées. Nous avons différents niveaux. Et ainsi on s’est dit que ce serait plus facile à comprendre comme analyse des priorités. Et donc voilà, elles sont classées par activité.

Un autre clic de votre part, Michelle, si’il vous plait.

Maintenant je vais boire mon café et passer la parole à Sébastien et Daniel qui vont prendre la suite, qui vont parler de l’ATRT3 et ensuite nous aurons Marita, etc.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup, Cheryl. Je suis Sébastien et suis le président d’EURALO.

Lorsqu’il s’agit du travail ATRT3, le groupe a donc mis en place 3 recommandations. La première c’est une évaluation des révisions organisationnelles spécifiques. Tous les statuts demandaient des révisions. Nous avons donc fait une révision, un examen holistique. Tout cela a été approuvé. La priorisation et la nationalité des activités étaient une priorité importante pour ATRT3 et c’est ce que nous faisons ici et cela a été approuvé par le conseil.

Prochaine. Il s’agit de la redevabilité et de la transparence. Lorsqu’il s’agit des plans de stratégie, on a utilisé des indicateurs de redevabilité, nous avons donc un avis médium pour l’ATRT3. Où en sommes-nous ? Je ne pensais pas en être là. Attendez...

Donc on parle là des informations, des commentaires publics et des sujets approuvés pour l’évaluation de la mise en œuvre des recommandations de l’ATRT2. Le conseil a donc approuvé et cela est sujet à la priorisation.

Et voilà celle dont je parlais tout à l’heure, la redevabilité et la transparence, liées au plan opérationnel et stratégique. Ça a été approuvé et donc sujet à la priorisation.

Et voilà, je vais passer la parole à mon collègue Daniel. Merci.

DANIEL NANGHAKA :

Merci beaucoup, Sébastien, d’avoir présenté ces recommandations de l’ATRT3. Je suis Daniel Nanghaka, je suis membre du groupe de travail de la priorisation d’ALAC.

Si vous regardez les résultats des différentes délibérations, il y a eu des recommandations, chacune d’entre elles a été divisée en plusieurs sous-recommandations, après les délibérations et les discussions. Nous avons constaté qu’au niveau des priorités, le plus grand nombre, à savoir 28 %, demandait des recommandations d’ALAC.

Donc, par rapport aux domaines qui ont été priorisés, les priorisations les plus élevées étaient liées au processus de mise en œuvre.

Si vous voulez davantage de détails, vous pouvez vous rendre sur le site où se trouvent présentés ces outils.

L’outil d’évaluation a analysé la priorisation en fonction des recommandations de l’ATRT3, comme vous le voyez ici sur le graphique. Et maintenant je vais la parole à Marita Moll.

MARITA MOLL :

Merci, Daniel. Nous allons passer à la prochaine diapositive sur le modèle de parties prenantes. Donc je suis membre de ce groupe, j’appartiens à ALAC, j’appartiens aussi à cette équipe. Je m’excuse, je n’ai pas inclus les jours fériés, comme l’avait demandé Cheryl, je le ferai la prochaine fois.

En tout cas les recommandations et les résultats de cet outil d’évaluation de la priorisation d’ALAC, APAT, dans le modèle multipartite, le MSM, et bien nous avons ce tableau qui montre que beaucoup de parties de ce modèle multipartite appartiennent à la

deuxième partie de la piste de travail numéro 2. Et il s’agit ici d’une représentation graphique qui n’est pas facile à comprendre.

En tout cas je dirais que le modèle multipartite comprend différents aspects. C’est pour cela que vous voyez toutes ces flèches ici. Il y a un bon nombre de problèmes qui figurent ici. Définissent les rôles et responsabilités au sein de l’ICANN pour les révisions holistiques, la représentativité, l’inclusivité sont des questions qui sont importantes selon cet outil.

Alors, comment avons-nous défini ces 11 problèmes ? Nous avons appliqué un système, nous avons un facilitateur, Brian Cote, qui nous a permis d’identifier 21 problèmes à l’origine. Ensuite Brian les a analysés et il a proposé qu’on en conserve seulement 11, qu’on les redéfinisse, qu’on les combine. Et nous étions d’accord avec ces 11 questions ici à aborder, donc ces 11 problèmes que vous voyez ici.

Maintenant, nous avons diminué à 6 problèmes, en combinant et en faisant toute une revue de ces problèmes. Mais, finalement nous avons décidé que nous garderions 11 problèmes, comme vous le voyez ici sur cette diapositive, donc représentation et rôle inclusif, responsabilité de la révision holistique. Voilà, ce sont des questions qui sont importantes. Au niveau des questions moyennes, nous avons le recrutement, la culture. Et pour les questions de peu d’importance, nous avons les coûts. Ce n’est pas parce que ce ne sont pas des problèmes importants, mais c’est quelque chose qui, pour les membres d’ALAC, ne dépendent pas de nous. Et nous pensons aussi qu’il fallait concevoir des priorités et que, comme ces questions étaient déjà en cours de résolution,

l’utilisation des ressources, la priorisation du travail, le terme, la précision, tout cela était donc une série de questions qui pouvaient être liées les unes aux autres.

Les rôles et responsabilités et la révision holistique de l’ICANN sont des questions très importantes, on en a parlé dans nos discussions sur le budget. Il y a des travaux qui sont réalisés actuellement, il y a un projet pilote qui travaille sur cette révision holistique. On travaille avec des experts sur des questions d’équité, d’inclusivité et autre. Nous avons une boîte à outils qui nous permet d’avancer au niveau de la représentativité, de l’inclusivité. Nous avons des commentaires aussi qui ont été faits concernant les discussions sur le budget.

En tout cas cet outil nous a beaucoup aidés ici pour parvenir à ces conclusions.

CHERYL LANGDON-ORR :

Je vais directement reprendre la parole pendant que vous regarder ce beau tableau que nous avons pu réaliser grâce au personnel de l’ICANN et grâce à Suzy qui nous a beaucoup aidés pour utiliser cet outil et dessiner et concevoir ce type de graphique.

Avant de continuer et de donner la parole à l’autre groupe de la piste de travail numéro 2 et avec Olivier Crépin-Leblond, je voudrais ajouter que vous avez la possibilité de poser vos questions, Michelle nous en fera part. Vous avez aussi la possibilité de nous envoyer des emails si vous avez des doutes par rapport à ce qui est présenté aujourd’hui, nous vous répondrons, de même que si quelque chose n’a pas été répondu

aujourd’hui, nous vous joindrons en répondant à vos questions et doutes. Donc ici vous avez la possibilité d’en savoir un peu plus et d’approfondir les questions qui vous intéressent ou qui vous paraissent importantes. Vous trouverez tout cela dans les diapositives. Sur ces diapositives il y a d’autres informations et des liens auxquels vous pouvez accéder pour approfondir tout cela.

Nous passons maintenant au point suivant.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : J’ai travaillé sur cette piste de travail numéro 2 avec Cheryl. Ici l’objectif était d’améliorer la responsabilité de l’ICANN, c’est un suivi de la transition des fonctions IANA qui avait été faite il y a quelques années. Donc il s’agit d’une série de processus de l’ICANN, on travaille sur la redevabilité des SO et AC, la diversité des acteurs, les juridictions, la responsabilité du personnel, la transparence de l’ICANN, l’analyse des brèches qui peuvent exister pour trouver les différentes composantes, pour savoir qui a atteint ses objectifs.

On a fait le suivi de cette mise en œuvre, comme Cheryl l’a dit, on a regardé les efforts qui avaient été réalisés par les différents groupes.

Ici, sur ces deux diagrammes, vous voyez que les recommandations de la piste de travail numéro 2 sont plus ou moins en ligne avec ce qui a été dit. Et un nombre élevé de points de grande importance ont déjà été classés ici, sur trois niveaux. Il y a plus de 30 questions qui figurent ici, qui doivent être abordées, qui datent, qui devaient être abordées avant

l’année 2022 et qui dataient de l’année 2021, du mois d’aout. Donc on a reporté tout cela.

Mais vous voyez qu’entre aout 2021 et mars 2022, contrairement à ce que certains disent quand ils disent que rien ne se passe à l’ICANN lorsqu’il n’y a pas de réunion, je dirais que beaucoup de choses se passent au sein de l’ICANN. Vous voyez la mise en œuvre des recommandations. Certaines choses ont mis du temps, mais la moitié de ces questions ont été terminées et ont été mises en œuvre. Donc si vous regardez maintenant les progrès réalisés depuis le début, on dirait que presque 90 % de ces recommandations ont été achevées. Vous avez les questions liées aux SO et AC, ALAC, At-Large. Certaines de ces recommandations ont été terminées, certaines ont été mises en œuvre, certaines sont en attente d’action ou de décision, certaines dépendent d’une tierce partie.

Il y a aussi des questions qui sont liées aux différents processus de questions de bonne foi, de refus de budget, etc. Il y a une question de rapport des conflits d’intérêts avec un plan de mise en œuvre qui va être réalisé. Notre objectif est de présenter des rapports, et ce plan de mise en œuvre est important dans ce sens.

Finalement, je dirai que publier les politiques, tout ce qui a été publié comme n’étant pas applicable au sein d’ALAC pour des questions de pratiques établies, je dirais que nous avons fait de gros progrès dans ces domaines. Voilà.

Ici vous avez un premier aperçu de notre situation actuelle. Nous espérons que la prochaine fois que nous vous présenterons nos résultats nous aurons fait 100 % de ce travail.

Je vais maintenant donner la parole à Jonathan qui va nous parler de l’équipe CCTRT, confiance des consommateurs.

JONATHAN ZUCK :

Merci, Olivier. Bonjour à tous. Il y a donc une révision qui va avoir lieu juste après le nouveau cycle qui avait eu lieu en 2012, il s’agissait d’une révision du programme de nouveaux gTLD pour savoir si on avait amélioré le choix et la confiance du consommateur. Il s’agissait d’une révision du CCT. Il y a eu une série d’études qui ont essayé de répondre à certaines questions dans ces domaines. Et il y a eu des allers et retours avec le conseil d’administration.

Finalement, on s’est rendu compte qu’il serait logique que notre équipe de révision donne davantage de précisions à nos recommandations. Il y a eu une quarantaine de recommandations qui ont été présentées par le CCT-RT. Certaines des recommandations étaient générales, d’autres portaient sur des recommandations pour les prochaines années. C’est la première révision qui a eu lieu après la transition des fonctions IANA, par conséquent le conseil d’administration devait adopter une approche différente parce que certaines recommandations étaient nouvelles. Il y a eu trois catégories : acceptée, en suspend et la troisième reportée. Parce que certaines recommandations étaient destinées à

d’autres organismes à l’extérieur de l’ICANN, par exemple le groupe de travail des procédures ultérieures était concerné.

Au niveau de celles qui ont été acceptées il y en avait seulement quelques-unes. Le conseil d’administration a parlé de certaines questions qui devaient être mises en œuvre directement. Cela était lié à l’utilisation des données au sien de l’ICANN, l’accès à certaines données pour les groupes de travail et cela était urgent.

Une autre catégorie était la catégorie des questions en suspend. Et cela dépendait beaucoup du personnel de l’ICANN qui devait regarder les coûts, la complexité de la mise en œuvre de chaque recommandation faite par le CCT-RT. Et, par conséquent, beaucoup de ces recommandations sont difficiles à appréhender. Et ce qui a été recommandé c’est que le personnel les mette dans la catégorie d’acceptées, parce qu’elles étaient possibles, mais elles devaient dépendre de la priorisation.

Pour les recommandations reportées, ici il y avait un problème qui était différent, à savoir si le groupe qui avait décidé de présenter cela au conseil avait décidé d’attendre, on reportait cela. Le groupe a donné quelques conseils à la communauté et le groupe de travail des procédures ultérieures a considéré que cela était basé sur des discussions de la communauté plutôt que sur des discussions spécifiques aux nouveaux gTLD et aux procédures ultérieures. Et cela a donné lieu à une tendance différente. Cela ne dépendait d’aucun groupe.

Donc voilà, il y avait cette nature unique du CCT-RT. Et pour cela, beaucoup de ces recommandations ont été recyclées, elles reviennent assez fréquemment dans d’autres forums, comme celui du GAC par exemple, et bien sûr dans le travail de l’équipe de la SSR2.

Donc voilà toutes ces recommandations que continue à gérer l’At-Large. Mais bon, le conseil a essayé de repousser les recommandations de CCT-RT de l’At-Large et nous a demandé de revenir un peu en arrière et d’aller examiner ce qui se produit en ce moment, quels sont les progrès qui ont été faits, quelles sont les valeurs de ces recommandations. Cela avait été finalisé en 2017, mais il faut savoir ce qui est plus pertinent pour mettre en œuvre maintenant. Donc je pense qu’il y aura plus de dialogues sur ce sujet, à savoir comment on va pouvoir lier toutes ces recommandations. Et puis ensuite, en tirer un avis qui soit plus concret entre les entités.

Donc voilà, ce sont des conversations qui sont en cours. Mais nous avons focalisé l’effort de l’At-Large, les recommandations spécifiques à l’aide aux utilisateurs finaux, aux recommandations sur la concurrence, etc. Voilà pour tout ce qui est soutien à l’utilisateur. Voilà.

Il nous faudra plusieurs réunions pour tirer au clair ce sujet.

CHERYL LANGDON-ORR :

C’est un plaisir, Jonathan, de vous entendre. Michelle, vous voulez passer la prochaine diapo ? Nous allons commencer à reparler de l’équipe SSRT et on va donner plus de détails sur ces recommandations.

Mais, en attendant, je voulais en profiter pour faire un suivi sur quelque chose que Jonathan a dit dans sa présentation sur le CCT-RT. Il a dit qu’il y avait un changement dans la manière que le conseil réagissait à toute cette grande liste des recommandations dans les rapports. Donc Sébastien nous aurait donné des détails s’il avait eu le temps, quand il s’agissait de l’ATRT3, en tant qu’équipe de révision, il y avait des attentes qui étaient complètement nouvelles. Moi je dis des attentes nouvelles pour ce qui est directives. Mais au SSRT, ce qui s’est produit, c’est qu’il y a au un très grand nombre de sujets ou de questions qui étaient également importantes, qui comportaient des recommandations importantes. Un bon nombre de ces recommandations n’avaient pas été approuvées afin d’être adoptée ou mise en œuvre par le conseil d’administration. Elles étaient en attente jusqu’à ce que d’autres choses se soient produites.

Donc si on regarde les chiffres au départ, au début du rapport de SSRT, et si on regarde les chiffres de suivi de mise en œuvre, vous verrez là qu’il y a une baisse significative. Et cette baisse n’a rien à voir avec la mise en œuvre nécessairement. Mais cela pourrait être dû au fait que [inaudible] ou peut-être avait peu de chance d’être mise en œuvre.

Nous avons [inaudible], nous pouvons y faire référence, [inaudible] nouvel outil.

SIVASUBRAMANIAN MUTHUSAMY: Pour Jonathan. Il parlait de concurrence et de confiance du consommateur, quand on parle de [inaudible], mais il y a aussi de

développement qui se produisent à l’extérieur de l’espace du DNS. Il y a des implications variées lorsqu’il s’agit de la confiance du consommateur.

CHERYL LANGDON-ORR : Je vous arrête là, je pense que c’est une très bonne question à soulever lorsque Jonathan fera sa séance qui passera en détail les éléments de la CCT-RT. Donc tout cela est très intéressant, cette question est très utile, et je suis sûre que Jonathan pourra y répondre directement, dans son espace propre.

Voilà, cliquons sur la prochaine diapositive et je vais passer la parole à Vanda. Voilà, allez-y Michelle, passez la prochaine diapo et allez-y, Vanda. Vous êtes peut-être en sourdine, Vanda.

VANDA SCARTEZINI : Merci, Cheryl, de m’avoir passé la parole. Je crois que ça va être compliqué pour que les participants voient la grande vue d’ensemble de ce que je vais montrer. Nous avons des recommandations SSRT. Nous avons 13,45 % des recommandations qui sont en attente vis-à-vis de la priorisation.

Certaines d’entre elles n’avaient pas été approuvées. Et nous nous sommes focalisés sur l’utilisation malveillante du DNS. Donc c’est quelque chose dont on n’a pas vraiment parlé dans les SO et AC à l’ICANN.

Donc, notre focalisation est portée sur les utilisateurs, sur la priorisation de l’ALAC et c’est ce dont nous parlons. Voilà donc nos travaux en cours.

Si vous voulez bien montrer la prochaine diapo. Je ne la vois pas. Elle est là, finalement.

Donc nous, à l’ALAC, nous nous focalisons sur les utilisateurs finaux. Nous décidons [les priorités médium, basse], et vous voyez 41 % sont terminées. [Donc inaudible]. [Inaudible]. [Il s’agit de quelques recommandations] qui doivent être analysées et mises en œuvre.

[Aucune traduction]

Donc vous voyez ici, il y a une idée du fait que ICANN devrait diriger ses efforts pour exécuter ses intentions vis-à-vis de l’utilisation malveillante du DNS. Je pense que c’est urgent pour nous, les utilisateurs. Je pense que nous avons aussi la recommandation 12 qui est au sujet des utilisations malveillante aussi, elle vient de l’équipe d’analyse, et c’est une situation qui est en cours. Donc nous avons aussi une certaine urgence. Cette utilisation malveillante du DNS doit être gérée. Nous, en tant qu’utilisateurs, on devrait pouvoir réduire ces utilisations malveillantes.

Donc voilà nos priorités et je vous renvoie la parole, Cheryl, pour que vous puissiez faire des commentaires. Voilà notre partie des recommandations. Merci.

CHERYL LANGDON-ORR : J’espère que vous comprenez ces échantillons que nous vous donnons. Et, vous le voyez, ainsi, le type d’analyses ou de discussions que nous allons mettre en œuvre et que nous avons faites de façon hebdomadaire, au moins presque toutes les semaines depuis décembre 2020.

Maintenant nous allons passer la parole à Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG: On va parler du RDS. On va commencer avec un peu d’historiques. Alors, comme Jonathan l’a dit tout à l’heure, la première révision WHOIS qui a eu lieu entre 2010 et 2012, ensuite vous voyez la deuxième révision ici, de 2017 à 2019. 2017, c’est là que nous avons commencé le plan quinquennal, on a dû la redémarrer pour les 5 ans qui suivaient.

Voilà donc les recommandations qui sont ressorties de la révision RDS à l’époque.

Donc il s’agissait d’éléments qui devaient changer. Mais en général, elles avaient été étiquetées et on voyait qu’il y avait des carences qui devaient être gérées. En fait c’était un exercice.

Des 22 recommandations, il y a eu des actions du conseil de différentes manières. Lorsque nous avons fait cette révision, la révision ALAC, 4 de ces recommandations avaient été terminées. Donc elles faisaient partie de notre priorisation. 4 étaient donc en progrès, en cours et 11 stagnaient. Elles étaient approuvées avec condition, en attendant d’éléments où elles attendaient que quelque chose se produise. Deux

de ces recommandations n’avaient pas été approuvées du tout, j’y reviendrai tout à l’heure.

Lorsque l’on observe la façon dont ALAC avait noté ces recommandations, 7 d’entre elles avaient été notées comme niveau élevé et d’autres à des niveaux très. Et, comme vous voyez, il y avait 22 recommandations au tout départ, 2 n’avaient pas été approuvées et 4 qui avaient été terminées. Donc si vous recomptez, 7 +4 +7, vous allez voir que nous avons évalué des recommandations qui n’avaient pas été complétées et cela inclut celles qui avaient été rejetées. Parce que dans notre évaluation, pour une raison ou une autre, ces recommandations avaient été rejetées par le conseil d’administration mais elles avaient encore du mérite ; Donc nous croyons qu’elles auraient dû donner lieu à une sorte d’action si vous voulez.

La situation au niveau du WHOIS et au niveau du service d’annuaire de données est très complexe. La question de la révision du WHOIS a commencé en 2017. En 2018 le monde a été renversé parce que ICANN a commencé à travailler sur un EPDP pour la question du RGPD. Il s’agissait d’un processus visant à présenter des recommandations, il était clair que les problèmes que nous devons analyser allaient devenir de plus en plus complexes et qu’il allait être difficile d’éclaircir tout cela.

Le RGPD, le PDP accéléré ont été basés sur les sécurités qui dépendaient du conseil de l’Union Européenne. L’équipe de cadrage a transformé cela en une zone grise. Il y a beaucoup de choses qui dépendent, ici par exemple : quand cela va être fait, comment cela va pouvoir être fait. ALAC doit indiquer certaines priorités parce qu’il y a ici des questions à

résoudre et c’est important. Mais il y a beaucoup de choses qui dépendent les unes des autres, ce n’est pas une question de volonté ou de ressources pour que ces choses soient réglées en temps voulu.

Donc nous sommes dans une situation dans laquelle notre environnement change, les législations changent, les questions juridiques évoluent. On comprend bien que le RGPD et le NIS2 vont avoir un impact sur tout cela, sur les questions qui vont être adoptées. Cela va de nouveau affecter notre environnement. Donc c’est un monde qui change et nous devons accepter cela et suivre ces changements de près.

CHERYL LANGDON-ORR : Bien. Donc nous vous rappelons qu’il y a des progrès considérables qui ont été réalisés, Olivier l’a dit. Michelle, je vous remercie.

Alors, où est-ce que cet outil d’évaluation de la priorisation d’ALAC est-il utile ? Alors, il y a beaucoup d’informations qui sont présentées ici. Notre objectif n’est pas de rentrer dans le détail, il s’agit d’un document en cours d’évolution, nous allons faire des suivis, avec le temps il va y avoir des changements, il va y avoir des réaffectations concernant les priorisations à mesure qu’on avance. On comprend aussi qu’il y a des recommandations qui peuvent s’ajouter ici et dans le futur il va y avoir d’autres organisations qui vont être révisées avec d’autres recommandations qui vont être ajoutées.

Pourquoi cela est-il important ? Une série de petits groupes a participé à ce processus de révision, et comme Alan l’a bien dit, des fois et même très souvent, on a une deuxième révision qui commence et on a du mal

à revenir en arrière et à voir ce qui a été mis en œuvre des précédentes révisions.

Donc ALAC doit revenir en arrière pour voir si les recommandations ont été mises en place. Donc il faudrait un mécanisme qui nous permettrait de comprendre cela et de faire un suivi à travers le temps pour voir d’où viennent les choses, est-ce qu’on a fait les modifications nécessaires, est-ce que les recommandations ont été appliquées ou est-ce qu’elles ne sont plus nécessaires.

Voilà, donc on a toutes ces questions ici qui sont importantes. On peut montrer une progression considérable des progrès. Comme l’a dit Olivier. On a entendu dire que beaucoup de gens se plaignent parce qu’il n’y a rien qui se passe, et bien je dirais que non, regardez, ici, vous voyez que beaucoup de choses se sont passés, il faut mesurer cela, il faut le traduire par des graphiques, le montrer pour que cela soit compris, ce n’est pas facile et cela demande du travail. Voilà.

Nous sommes, de toute façon, ouverts à tous les conseils que vous pourriez nous donner pour trouver un meilleur moyen d’illustrer tout cela.

Prochaine diapositive.

Bien, nous avons inclus ici cet espace qui nous permet de montrer ce qui a été fait. Nous pourrons, à la fin de cette présentation revenir à certains points si vous êtes intéressé.

Nous allons passer à la partie suivante et entendre l’équipe de Xavier, le personnel de l’ICANN.

En tout cas, je voudrais attirer votre attention sur ces présentations qui se trouvent dans l’espace de travail de Wiki, il y a énormément de choses, il y a aussi des réunions qui ont lieu, vous pouvez y participer. Nous ne revenons pas en arrière en général, nous avançons. Il y a des réunions de toute façon, qui pourront vous être utiles.

Et voilà, ici, cette image d’un caméléon, pour me rappeler que nous devons cliquer à nouveau pour passer à la question des opérations de mise en œuvre de la planification de Org. et je donne la parole au reste de l’équipe.

XAVIER CALVEZ : Bonjour, Cheryl, bonjour à tous, merci de m’avoir invité à participer à cette réunion. Est-ce que vous m’entendez correctement ?

BECKY NASH : Oui, on vous entend.

XAVIER CALVEZ : D’abord je voulais remercier le groupe qui m’a donné la possibilité de participer à cette séance d’un grand intérêt. Je voulais aussi vous féliciter pour tout le travail qui a été effectué par At-Large et par cette équipe, en 1 an et demi/2 ans, cette équipe qui travaille sur la priorisation, qui fournit une illustration du travail réalisé. Et Org

considère que parfois on a l’impression de marcher dans le désert, et tout à coup on voit qu’il y a d’autres personnes qui marchent dans la même direction que nous. Donc c’est très utile. Cette priorisation est très importante pour l’efficacité collective et votre travail sur ce thème le montre. Et c’est très utile pour tout le monde au sein de la communauté pour savoir, pour montrer que le travail de la communauté est important et très utile.

Et je pense que les résultats de votre travail vont bientôt être visibles pour toute la communauté, à travers ces activités de priorisation que vous avez présentées et que nous allons mettre en œuvre. Becky va en parler.

Prochaine diapositive.

Je voulais vous montrer ce diagramme pour essayer de vous expliquer un petit peu ce qui se fait actuellement, comment les choses sont liées les unes aux autres. Dans une discussion préalable avec certains d’entre vous, il a été dit que ces questions concernant qui faisait quoi et comment et c’est important.

Commençant du côté gauche, le département de planification de Becky, qui a été créé il y a 1 an et demi, en juillet 2020, pour essayer de concentrer dans un groupe toutes les activités de planification du département. Cela a été transféré du département des finances à ce département et le travail de ce département, que beaucoup d’entre vous connaissent, porte sur le plan opérationnel. Il s’agit d’une initiative

de planification opérationnelle. Cela a été fait la première fois il y a 5 ans, il s’agissait des priorités à aborder.

Et ce cadre de priorisation a été lancé à la fin de l’année 2020, lorsque vous avez commencé à travailler sur ces questions de priorisation.

Ce travail a commencé avec l’équipe de planification, plusieurs d’entre vous ont participé aux séances de participation que l’équipe avait organisée avec la communauté. Vous savez que ce cadre de priorisation et le travail réalisé dans ce domaine vont inclure un projet pilote sur la priorisation.

Ce projet pilote se centre sur les recommandations découlant des révisions, certaines recommandations spécifiques. Et tout le travail que vous avez effectué sur ce thème va être repris, il va être très utile, on va voir les résultats positifs de votre travail qui vont être inclus dans ce processus.

Voilà, il y a des flèches en bas qui disent que ce qui apparaît ici, à droite, le fait de permettre aux représentants de participer ici à ce travail. Vous savez que Cheryl est le représentant d’ALAC qui va être à la tête de ce projet. Nous, on va aborder la question des recommandations numéro 5 qui portent sur la priorisation. Et ce projet pilote va bientôt commencer.

Donc cette révision, qui est la flèche rouge que vous voyez, est le thème central de ce projet pilote.

Dans la deuxième case, au milieu, le département de mise en œuvre créé en 2020 dirigé par Giovanni Seppia, Giovanni a commencé au mois

de janvier à travailler dans ce département et il est responsable de la mise en œuvre des recommandations non politiques adoptées par le conseil. Les recommandations de révision du CCWG, l’approche générale de ce département concernent la piste de travail numéro 2, il s’agit du département qui est responsable de mettre en place la piste de travail numéro 2. Et c’est ce que vous voyez ici sur cette diapositive dans la case centrale. Donc ce département va se focaliser sur le travail de mise en œuvre des recommandations de révision. Et le projet pilote que Becky dirige va se focaliser sur ces recommandations.

Et il y a un des thèmes sur lesquels l’équipe de Giovanni travaille pour la piste de travail numéro 2 parce qu’il y a beaucoup de parties qui sont impliquées dans la mise en œuvre de ce travail, parce que pour la communauté nous avons suggéré que le groupe de mise en œuvre du WS2, que l’on ait un partage d’expérience, partage concernant les différentes pratiques, que cela soit partagé avec le reste de l’organisation pour que chacun puisse partager son expérience concernant les recommandations à mettre en œuvre.

Donc il s’agit d’un groupe séparé, avec une série de représentants qui ont été nommés dans des groupes de travail. L’idée ici est de le rendre visible pour qu’il soit plus efficace dans la mise en œuvre des recommandations du WS2. Voilà, ce sont deux groupes avec des représentants dans chaque groupe. Des fois vous vous demandez un petit peu de quoi il s’agit, c’est ce que je voulais essayer de vous expliquer ici. Je ne sais pas s’il y a des questions, si c’est le cas j’y répondrais, sinon, je donne la parole à Becky.

BECKY NASH :

Merci, Xavier et merci à Cheryl et son équipe de nous laisser participer aujourd’hui. C’est une séance très informative et nous sommes très heureux de pouvoir faire une présentation pour la partie Org.

Comme l’a dit Xavier, par rapport à ce qui a été indiqué dans l’introduction, le département de planification est impliqué dans une des 15 initiatives opérationnelles. Ces initiatives représentent les sujets d’activités les plus importants qui soutiennent les accomplissements du plan stratégique de l’ICANN.

Une de ces initiatives opérationnelles, qui était incluse dans les recommandations du plan de l’année fiscale 2021/2022, qui a été incluse dans les projets 2023. Donc un élément de ces initiatives opérationnelles c’est de livrer une version préliminaire d’un cadre de travail de priorisation pour pouvoir améliorer le processus de planification en général. Cette initiative est prise en charge par une équipe qui va livrer ce cadre de travail de priorisation.

Ce cadre de travail devra être un produit livrable qui devra être utilisé durant le processus de planification annuelle. Et ce processus, spécifiquement dans le domaine dont nous parlons aujourd’hui, est de documenter le plan de planification et le plan opérationnel.

Nous voulons souligner le fait que l’objectif est d’avoir des étapes de priorisation au début du processus de planification, ce qui a été présenté d’ailleurs dans cette séance par le sous-groupe OFB At-Large. Nous parlons ici d’une nouvelle étape dans le processus de planification

de l’ICANN. Et c’est là que nous collaborons avec la communauté pour mettre en place les priorités avant que ce processus de développement de plan détaillé de l’ICANN Org se mette en place, avant que l’on puisse donc identifier les ressources.

Donc la clef, c’est que cette étape de priorisation corresponde aux activités et soit mise en place pour bien comprendre la comprendre, à savoir quels sont les aspects les plus importants que l’on doit planifier.

Donc les informations ressortant de cette étape, au début de la planification, seront reçues par l’organisation ICANN qui va pouvoir développer des plans qui seront donc inclus dans la version du budget qui sera publiée pour commentaires publics.

Nous avons une diapo, d’ailleurs, qui parle des ressources.

Alors, le cadre de travail de priorisation du planning est donc une étape normale dans le processus de planification, mais pour développer ce cadre de travail, nous avons conduit 17 consultations avec la communauté. Dans certains cas, les organisations nous ont demandé 2 rencontres afin de pouvoir discuter sur la manière de développer un nouveau processus au sein du processus de planification.

En résultat, une proposition était de conduire un projet pilote. Et nous voulons souligner que ce pilote doit être conduit sur seulement un aspect de travail afin que nous puissions avoir un test direct de ce nouveau processus et aussi que nous puissions utiliser cette technique de priorisation pour pouvoir encourager la collaboration et apprendre des leçons afin de passer au processus.

Donc ce pilote sera sur les recommandations spécifiques approuvées par le conseil, c’est un domaine de focalisation pour le pilote.

Une fois que nous aurons conduit ce projet pilote et que nous ferons la recherche de nouvelles informations des groupes qui participeront à ce groupe et aussi des recommandations du public, nous chercherons ensuite à faire des recommandations pour une deuxième version du cadre de travail. Et nous avons publié la version 1 du pilote, mais ensuite nous aurons une collaboration qui continuera afin de pouvoir nous assurer que la nouvelle étape du processus de planification générale pourra nous aider à améliorer ce processus de planification en général.

Voilà c’est une présentation rapide des grandes lignes du cadre de travail de priorisation et du pilote. Et cela correspond au travail qu’a fait l’équipe de ICANN à ce jour.

Je vais donc m’arrêter ici avant de passer la parole à mon collègue Giovanni.

CHERYL LANGDON-ORR : Il y avait une question dans le chat, question que vous n’avez peut-être pas vue. On va vous l’envoyer. C’est une question qui était relative au pilote.

CLAUDIA RUIZ : Je peux vous lire la question si vous voulez. C’est une question de Siva : comment le pilote est-il organisé ? Est-ce que c’est une simulation ou

est-ce que c’est juste pour l’implémentation ? Est-ce que c’est du genre de projet, on laisse tomber si cela ne fonctionne pas où est-ce que c’est une première étape définie et quels sont les calendriers qui correspondent, les chronologies habituelles ? Et quelle est l’ampleur des pilotes pour l’allocation budgétaire ?

BECKY NASH :

Nous allons mettre un lien dans le chat sur le sujet. L’équipe de l’organisation qui participe à ce projet a lancé ce projet en ayant fait beaucoup de consultations. Et lors de ces consultations, nous avons pu documenter les suivis, les informations de retour qui nous ont été envoyées et ainsi nous avons une suggestion pour un cadre de travail proposé qui s’allie donc à ce pilote. Nous avons un document de résumé qui souligne ce cadre de travail suggéré et aussi les suggestions pour le pilote.

Donc le pilote va être organisé en tant que test direct sur la manière de dialoguer sur la priorisation et de la manière dont on va utiliser les techniques de priorisation. Nous allons utiliser une technique pour favoriser les prises de décision. Ce n’est pas des situations où, bon ça ne fonctionne pas et ça s’arrête là. Nous voulons améliorer la première version qui a déjà été suggérée, donc sur le processus que nous suggérons pour la priorisation.

Donc ça ne va pas être un projet ou un effort qui va être vain. Nous allons faire cela avec la collaboration de la communauté.

Et là vous parlez des ressources acquises pour cet effort particulier, donc pour savoir en partie du plan adopté pour l’exercice 2022, les ressources qui vont nous permettre de fonder cela vont venir de l’organisation ICANN et nous allons collaborer avec les membres de la communauté qui ont été nommés pour rejoindre le projet pilote.

J’espère que cela répond à votre question. Est-ce qu’il y a une autre question ?

CLAUDIA RUIZ :

Je pense que Siva a mis une autre question dans le chat, je peux peut-être vous la lire. Merci, Claudia, pourquoi ne pas continuer avec la mise en œuvre avec un bouton de reset ? Cela rendrait l’organisation beaucoup plus efficace et cela nous économiserait de l’argent, même si le pilote doit être laissé tombé.

BECKY NASH :

La suggestion pour mettre en place un projet pilote c’était pour compléter le budget et planification de l’exercice 2022. Et la raison pour laquelle nous voulons continuer avec le pilote c’est pour pouvoir collaborer sur les leçons apprises envers une approche pour pouvoir former un groupe de priorisation de la communauté et pour pouvoir apprendre à utiliser certaines techniques.

Nous allons ensuite passer à un stade de mise en œuvre tout en comprenant que notre processus de planification, qui est très collaboratif et très transparent d’ailleurs, car la communauté est invitée

pour l’évaluation des priorités

à ce processus, nous voulions que ce processus continue à évoluer et puisse adopter les meilleures pratiques à chaque étape.

CLAUDIA RUIZ : Nous avons Siva qui a levé la main.

SIVASUBRAMANIAN MUTHUSAMY : J’ai un commentaire qui est lié au fait que l’ICANN étend les processus, c’est un processus après un autre. Voilà, une phase et une autre phase. Et cela prend des années, ça n’existe pas dans l’espace de l’internet. Parce que la technologie avance très vite, le développement se fait très vite. Ne devrait-on pas changer de méthode au lieu de parler de processus, de séquences, de faire de la planification ? Je ne suis pas contre la planification, mais ça devrait être plus rapide, les phases de mise en œuvre devraient être plus rapides aussi.

Voilà, c’est ce que j’avais à dire. En fait c’est une question et un commentaire en même temps.

BECKY NASH : Merci beaucoup pour ce commentaire. Nous en tiendrons compte. Pour une question de temps, nous allons passer à la dernière partie de notre réunion.

GIOVANNI SEPPIA: Merci, Becky. Est-ce que nous pouvons passer à la prochaine diapositive ? Merci.

Donc ici nous allons parler des opérations de mise en œuvre. Notre équipe est responsable de la mise en œuvre des recommandations non politiques approuvées par le conseil, comme Xavier l’a dit au début. Et notre travail se base sur les recommandations venant de révisions spécifiques de la piste de travail numéro 2 et de l’efficacité du modèle de partie prenante de l’ICANN.

Notre travail inclut la conception, la planification, la gestion de projet et, pour la mise en œuvre des recommandations, l’évaluation du rapport final de la mise en œuvre également.

Et si on regarde les révisions spécifiques que Cheryl et les autres membres d’ALAC ont présentées ici, nous avons la responsabilité et la transparence, la révision de responsabilité et de transparence.

Un de mes objectifs est de rendre les révisions les plus proches de la communauté possible, par conséquent j’évite les acronymes et c’est pour ça que je dis : révision de la responsabilité et de la transparence, qui a été divisée en 15 composantes. Ensuite, nous avons la révision de la sécurité et la stabilité et de la résilience avec 63 recommandations. 13 ont été approuvées par le conseil.

Ensuite nous avons la confiance du consommateur, la concurrence et le choix du consommateur. De nouveau il s’agit d’une révision, 35 recommandations et 17 approuvées par le conseil.

Et ensuite le service d’annuaire d’enregistrement, 22 recommandations et 15 approuvées par le conseil.

Nous avons aussi 115 recommandations qui découlent de la piste de travail numéro 2 du groupe de responsabilité et de transparence. Et nous avons aussi des choses qui découlent du plan opérationnel 22/23 dans le cadre de la piste de travail numéro 2, nous avons soutenu le travail pour organiser le groupe de coordination de la communauté dont l’objectif sera de collaborer au niveau des discussions liées à la mise en œuvre de la piste de travail numéro 2 et des recommandations de cette piste de travail numéro 2 qui pourront améliorer la coordination de la communauté.

Au cours de ces deux derniers mois – j’ai commencé à travailler il y a deux mois – j’ai été très conscient du travail à effectuer en question de recommandations. J’ai beaucoup apprécié le travail réalisé par l’équipe de Cheryl et ce qui a été dit aujourd’hui. Je suis conscient du travail qui doit être fait, du besoin d’effectuer ces révisions et ce processus de mise en œuvre et de les rendre plus près de la communauté.

Je pense qu’il nous faut aussi présenter davantage de calendriers en ce qui concerne la mise en œuvre des recommandations, les dates, etc. Plusieurs réunions de communautés auxquelles j’ai participé au cours de ces derniers mois ont mentionné cela. Par conséquent, je veux vous assurer que nous allons travailler là-dessus. Nous sommes en train de rénover l’espace Wiki de la communauté sur les révisions spécifiques et leurs progrès et les mises en œuvre des différentes recommandations. Et nous allons bientôt présenter un système qui va permettre de rendre tout cela plus visible.

Notre objectif est que tout ce processus de recommandations et de mise en œuvre des recommandations soit le plus accessible possible à la communauté.

Comme je l’ai dit, mon dernier point - comme le dit cette diapositive - sera l’amélioration de l’efficacité et du modèle multipartite de l’ICANN. Nous travaillons sur un plan d’action interne que nous allons présenter à la communauté dans quelques mois. Quand je dis dans quelques mois, c’est vraiment dans les mois à venir.

Ce plan se base sur un document qui a été présenté en octobre 2020. La communauté avait identifié 6 domaines qui pouvaient être améliorés de façon à améliorer aussi l’efficacité du modèle multipartite.

Certains d’entre vous le savent, il y a 6 domaines dans lesquels la communauté a déjà priorisé 3 principaux objectifs. Il y a 20 initiatives de projets qui sont en cours de réalisation, et comme je l’ai dit dans ce document d’octobre 2020, notre approche pour améliorer le modèle multipartite de l’ICANN sera mise en place avec des objectifs finaux pour une amélioration continue de notre système et nous allons consulter la communauté. Nous l’avons déjà fait au cours de ces deux dernières années.

Voilà c’est un petit peu le calendrier, vous trouverez tout cela sur la page Wiki de la communauté, vous trouverez le modèle multipartite, les améliorations qui vont être apportées, les améliorations qui vont être faites aussi sur la page internet de Org de l’ICANN. Tout cela figure aussi sur la page Wiki.

Voilà. Donc c’est ce que nous faisons au niveau de mon équipe, nous voulons que ce processus soit le plus transparent possible pour la communauté, nous voulons faire des progrès sur les différentes recommandations qui vont être présentées dans les mois à venir et nous voulons présenter tout le travail réalisé au niveau d’ICANN dans ces questions-là.

Je suis à votre disposition pour vos questions. Je ne sais pas s’il y a des questions dans le chat. En tout cas je suis à votre disposition, n’hésitez pas à m’écrire également ou à écrire aux membres de mon équipe, si vous avez des questions les recommandations et leur mise en œuvre.

S’il n’y a pas de questions... Je vois qu’il y a la main levée de Sébastien Bachollet.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup, Giovanni. Cette question est destinée à l’équipe de Xavier en général et pas seulement à vous.

Je n’ai pas l’impression que cette organisation est très compliquée. Nous avons les statuts constitutifs, des révisions obligatoires qui figurent dans ces statuts, tout cela est mélangé à des choses qui ne sont pas obligatoires et certains éléments du modèle multipartites, qui sont importants sont inclus dans l’ATRT 3.

Ensuite je voudrais faire un commentaire. Je dirais que l’ATRT était la révision principale, la mère de toutes les révisions et par conséquent elle devait être prise en compte. Lorsque cela était dirigé par les

représentants du NTA, le président du GAC et du conseil d’administration, il n’y avait pas de discussion. Je ne comprends pas très bien pourquoi, maintenant que nous avons changé l’organisation, la priorisation de ces révisions a changé. J’ai l’impression, des fois, que c’est quelque chose qui a changé parce qu’on était en désaccord avec le conseil d’administration et que du coup ils ont fait les choses comme cela.

GIOVANNI SEPPIA:

Merci, Sébastien. Est-ce que je peux répondre avant de donner la parole à Xavier ?

Je dirais que nous, l’équipe d’opération et de mise en œuvre est tout à fait nouvelle, nous avons commencé à travailler sur une série de priorités, nous avons donné la priorité aux recommandations de la piste de travail numéro 2, nous avons les recommandations pour l’exercice fiscal 2022 et 2023, nous connaissons le mandat de notre équipe et nous nous consacrons à celui-ci. Je ne comprends pas toujours les raisons politiques qui sont derrière ces recommandations ou leur ordre, mais en tout cas la priorité pour mon équipe est de répondre ou de tenir nos promesses et de mettre en place ce processus de mise en œuvre comme la communauté le souhaite. Je suis un ancien membre de la communauté, je pense qu’il y a beaucoup de travail à faire dans ce domaine. Et, cela dit, je vais donner la parole à Xavier qui va surement vouloir compléter ce que je viens de dire.

XAVIER CALVEZ:

Merci, Giovanni, merci Sébastien pour ce que vous venez de dire. Je dirais que Org dépend de la décision du conseil d’administration et, par conséquent, nous dépendons des décisions prises par le conseil pour adopter une série de recommandations découlant des révisions. Et cela donne donc les listes que vous connaissez.

Nous n’avons pas l’autorité de prioriser les choses, vous avez parlé du statut constitutif, oui, il y a un ordre de priorité dans les statuts constitutifs et la question concernant le travail fait actuellement pour prioriser le travail vise à permettre à la communauté d’être entendue dans cet exercice de priorisation. Nous avons un projet pilote qui va réunir les représentants de la communauté pour travailler sur cette priorisation. Je suis sûr que l’ATRT 3 sera un sujet de discussion, à savoir si cela doit être priorisé ou pas dans le cadre de ce projet pilote. Ce sera une plateforme pour faire ces déclarations, pour ceux qui souhaitent faire ce type de déclaration. Nous pensons que c’est la manière la plus adéquate de déterminer les préférences de la communauté, si la communauté souhaite travailler d’une façon ou d’une autre dans le domaine de la mise en œuvre.

Merci, j’en ai terminé.

CHERYL LANGDON-ORR :

Parfait. Me revoilà. J’ai repris le micro suite à la présentation de l’équipe de Org. Bien, nous sommes à votre disposition pour continuer à essayer de mieux comprendre ce qui a été dit, le travail de Org.

Je veux vous remercier, applaudir de manière virtuelle tous ceux qui ont participé à cette réunion, le personnel, les interprètes.

Donc ce terme de triage, qu’on utilise en anglais, qui serait un tri en français, une sélection, c’est quelque chose qui est nécessaire pour établir des priorités. Première priorité, deuxième priorité, troisième et quatrième priorité. Voilà, c’est comme cela que nous avons travaillé. Les recommandations qui ne peuvent pas être mises en œuvre seront mises de côté, bien sûr.

Je vous remercie et, ici, vous avez le lien qui vous permettra d’envoyer vos questions au personnel de l’ICANN. Et l’équipe du personnel de l’At-Large vous répondra. Et maintenant, messieurs dames, je vous remercie tous et cette réunion est maintenant terminée. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]